

FICHE DE POSTE



Portes du Haut-Doubs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Maître-nageur sauveteur(euse)
saisonnier**

**Remplacement temporaire pour le
mois d'août**

Emploi / Catégorie	Educateur des APS /catégorie B Opérateur qualifié des APS / catégorie C
Service de rattachement	Piscine Intercommunale
Pôle	Pôle technique
Rattachement hiérarchique	Responsable de la piscine intercommunale
Cotation du poste RIFSEEP	Groupe 2 Rifseep
Intitulé du poste :	Maître-nageur sauveteur(euse)
Temps de travail dans le poste minimum	Temps complet, 1607 heures annuelles

SITUATION FONCTIONNELLE

La COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DU HAUT-DOUBS est une structure qui regroupe 47 communes membres (27000 habitants) sur un territoire à dominante rurale.

Le territoire est structuré autour d'une ville centre, Valdahon, qui accueille de nombreux équipements et services. Plusieurs bourgs dont six bourgs centres majeurs (Avoudrey, Bouclans, Etalans, Orchamps-Vennes, Pierrefontaine-les-Varans et Vercel-Villedieu le Camp) composent l'armature du territoire et assurent l'accessibilité des services et des commerces.

Situées au cœur de la destination Montagnes du Jura, entre la Suisse et le Grand Besançon, les Portes du Haut-Doubs sont une véritable terre d'authenticité à la nature exceptionnelle et préservée. Le territoire mêle savoir-faire traditionnel, patrimoine architectural rural et paysages verdoyants, propices à la pratique d'activités de plein-air.

La piscine intercommunale des Portes du Haut-Doubs est un équipement sportif géré par la Communauté de communes.

Elle accueille chaque année des scolaires issus d'une cinquantaine de communes environnantes, des militaires issus du camp militaire de Valdahon (13eme Régiment du Génie et Centre de Formation Initiales des Militaires du RANG) et du grand public. Le nombre d'entrées annuelles s'élève à environ 62 000.

La piscine est ouverte tous les jours du lundi au dimanche sur une amplitude horaire allant de 6h30 à 21h.

La piscine emploie actuellement 9 personnes :

- 4 Maîtres-Nageurs-Sauveteurs
- 1 Caissière
- 3 agents techniques

- 1 machiniste.

MISSIONS

Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent pour le mois d'août (1 mois).

Le maître-nageur H/F sera chargé de la surveillance des bassins, de garantir la sécurité des pratiques et des pratiquants, de participer à l'animation pédagogique des activités aquatiques et de réaliser les tâches d'entretien du bâtiment.

ACTIVITES

Surveillance du public

Application du règlement intérieur et du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours

- Accueillir, conseiller et renseigner les usagers
- Déceler les comportements à risque et réguler les conflits
- Vérifier chaque jour le bon fonctionnement du matériel de réanimation, de communication et le bon état de l'infirmierie
- Tenir à jour les différents états comme la main courante, les fiches d'interventions ou rapports d'accidents ou incidents
- Manutentions quotidiennes diverses : aménagements des bassins (lignes d'eau, ...), rangement des matériels, prêt de matériel (planches, palmes, ceintures, ...)
- Etablissement des certificats et attestations de natation pour le public

Assistance à l'animation des activités aquatiques

Assister les responsables dans l'encadrement des séances pour :

- Donner des cours de natation aux enfants (école de natation)
- Concevoir et animer les séances des différentes activités aquatiques comme l'aquagym, l'aquasculpt, l'aquajogging,...
- Accueillir, conseiller et renseigner les usagers sur la pratique des différentes activités
- Renouveler en permanence les différentes activités (veille informationnelle, participation à des formations, ...)
- Préparer et ranger les matériels nécessaires aux différentes activités (aqua-bikes, trampolines, planches, palmes, ...)

Secourisme – entraînement

- Donner les premiers soins (coupures, saignements de nez, entorse, éraflures...)
- Entraînement physique régulier
- Réaliser des exercices de secourisme et de sauvetage régulièrement
- Suivi des consommables (oxygène, défibrillateur, produits de premiers secours, ...)

Entretien

- Installation du robot nettoyeur le soir après les activités
- Participation ponctuelle aux tâches d'entretien

COMPETENCES TRANSVERSALES

Savoirs :

- Connaissance du POSS
- Connaissance des règles d'utilisation du matériel sportif et des équipements
- Connaissance des caractéristiques et des spécificités des divers publics
- Connaissance des risques pour la santé liés à l'activité sportive
- Connaissance des règles de sécurité aquatique

Savoir-faire/savoir être :

- Aptitude au travail en équipe
- Qualités relationnelles, d'écoute et de patience
- Sens du service public
- Capacité à accueillir différents publics
- Pédagogie des activités physiques et sportives (techniques et outils)
- Gestion, entretien du matériel pédagogique
- Bonne condition physique

DIPLÔMES / QUALIFICATIONS

Diplômes et habilitations :

Formation BEESAN ou BPJEPS AAN ou BNSSA **obligatoire**, CAEP MNS ou BNSSA à jour.

* A jour de son Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de MNS (CAEPMNS) tous les 5 ans

* A jour de son secourisme (PSE1 et/ou PSE2) tous les ans

Expérience souhaitée : 1 an minimum

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cette offre est ouverte à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. A titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Poste ouvert aux contractuels : Oui à titre dérogatoire (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique).

CONDITIONS DE TRAVAIL

CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES

Lieu d'exercice	Piscine intercommunale de la CCPHD : 2 rue de la piscine, 25800 VALDAHON
Accès au site	Facilités d'accès, de circulation et de stationnement. Desserte depuis l'ensemble du département : RN 57 – 2 X 2 voies, RD461 – route des microtechniques et RD50, RD492 et TER : Ligne des horlogers Besançon – La Chaux de Fonds
Conditions de travail	Travail en horaire décalé, un week-end sur deux et en soirée (jusqu'à 21 h).
Avantages sociaux	

Merci d'adresser vos candidatures (CV + Lettre de motivation) à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs
7 rue Denis Papin
25800 Valdahon
Courriel : contact@portes-haut-doubs.fr
Tél : 03.81.65.15.

Date limite de candidature : 01 juillet 2024

Dépôt de candidature : lettre de motivation + CV

Date prévisionnelle de prise de fonction : 1^{er} août 2024